ABCM
Société par actions simplifiée
au capital de 45 950 000 euros
Siège social : 27 AVENUE DE PARIS
09330 MONTGAILHARD
953 423 548 RCS FOIX

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LA GESTION DU GROUPE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous allons vous donner les informations concernant l'ensemble constitué par notre société avec nos filiales, les sociétés FORESTIS INDUSTRIES, FORESTIS IMMOBILIER, LS FOCH LUXURY, CANOPEE, ETS CARRIER FEIGE RENAUD, FOREST, MENUISERIES ARIEGEOISES, SAPI, VENDEE FUNERAIRES, BERNIER FRERES, LA QUALITE B, SOURELOT, FAMA FABRICATION ATELIER MECANIQUE AISNE et JANICK LAURENTIN.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprend 15 sociétés.

Les sociétés suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation bien que les pourcentages de détention aient été entre 20% et 50% :

- Groupe BOIS GENERATION AVENIR et ses filiales
- BOIS ARIEGEOIS, filiale du groupe BOIS GENERATION AVENIR

Ces sociétés auraient été consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'impact sur les comptes consolidés du groupe FORESTIS a été estimé comme ayant un impact non significatif.

L'entité DOMAINE DU FAY et ses participations CHRONOS LUXURY REAL ESTATE et ses participations et les participations détenues par FOCH n'ont pas été consolidées, considérées comme non significatives au regard de leur structure de compte particulière les rendant assimilables à un portefeuille de valeurs mobilières de placement.

Ensuite vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport spécifique visant les comptes consolidés toutes informations quant à leur régularité.

I - METHODES D'EVALUATION ET MODALITES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux principes et règles de la législation française notamment au règlement ANC 2020-01 et des différents règlements du Comité de la Règlementation Comptable. Ils sont éventuellement retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

L'exercice précédent avait une durée de 6 mois recouvrant la période du 30 juin 2023 au 31 décembre 2023.

Les méthodes et modalités sont amplement décrites dans l'annexe des comptes consolidés.

Les montants mentionnés sont exprimés en milliers d'euros (K €)

II – SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

Bilan consolidé au 31 Décembre 2024

L'actif immobilisé du groupe est de 38 949 K€ contre 31 273 K€ pour l'exercice précédent et l'actif circulant de 57 643 K€ contre 65 190 K€ pour l'exercice précédent.

Les capitaux propres du groupe sont de 20 865 K€ contre 18 644 K€ pour l'exercice précédent.

Les intérêts minoritaires sur la situation nette sont de 14 512 K€ contre 14 316 K€ pour l'exercice précédent.

Le montant des provisions et impôts différés s'élève à 467 K€ contre 445 K€ pour l'exercice précédent.

Le montant des dettes s'élève à 60 747 K€ contre 63 058 K€ pour l'exercice précédent.

Compte de résultat consolidé au 31 Décembre 2024

Le chiffre d'affaires du groupe est de 43 234 K€ contre 20 668 K€ pour l'exercice précédent.

Les autres produits d'exploitation sont de 162 K€ contre 30 K€ pour l'exercice précédent.

Les reprises sur provisions d'exploitation s'élèvent à 253 K€ euros contre 200 K€ pour l'exercice précédent.

Les achats et variation de stock sont de 19 593 K€ contre 9 814 K€ pour l'exercice précédent.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 8 023 K€ contre 3 897 K€ pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes sont de 672 K€ euros contre 285 K€ pour l'exercice précédent.

Les charges de personnel sont de 9 340 K€ contre 4 476 K€ pour l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation sont de 2 151 K€ contre 1 118 K€ pour l'exercice précédent.

Les autres charges d'exploitation sont de 55 K€ contre 9 K€ pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation du groupe est de 39 833 K€ contre 19 600 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est de 3 819 K€ contre 1 068 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est de -129 K€ contre -397 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt est de 3 687 K€ contre 671 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de 24 K€ contre 17 K€ pour l'exercice précédent.

L'impôt dû sur les bénéfices et assimilés s'élève à 1 223 K€ contre 450 K€ pour l'exercice précédent.

L'impôt différé s'élève à -141 K€ contre -27 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 2 630 K€ 265 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat net part du groupe s'élève à 1 193 K€ contre 101 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat hors groupe s'élève à 1 437 K€ contre 164 K€ pour l'exercice précédent.

III – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES

Depuis le 31décembre 2024, date de la clôture de l'exercice, rien de particulier n'est à signaler.

IV – ANALYSE OBJECTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

S'agissant de l'évolution des affaires et des résultats, rien de significatif n'est à signaler.

Concernant la situation financière, nous vous renvoyons aux indications contenues dans les échéanciers des créances et des dettes figurant dans les comptes consolidés.

V – ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre groupe n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

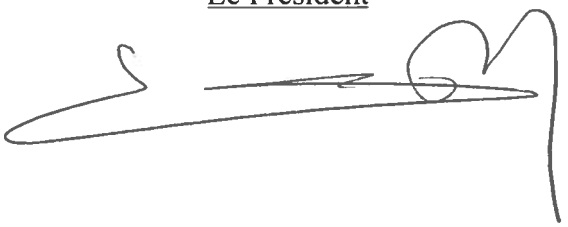
VI - PERSPECTIVES D'AVENIR DU GROUPE

Par suite du recrutement d'un directeur général en octobre 2024 pour la société Canopée, l'activité funéraire est en cours de restructuration. L'objectif est de mettre en place un groupe homogène et de dégager les synergies habituellement attendues lors du rapprochement de 2 groupes industriels.
Cette restructuration produira pleinement ses effets à compter de l'exercice 2026.

VII – DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION EST CONFRONTE

Aucun risque significatif sur l'ensemble des activités.

Le Président



DOCUMENTS JURIDIQUES ET COMPTABLES DEPOSES EN CONFORMITE DE L'ARTICLE L.232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Tampon Société

ABCM
27 Avenue de Paris
09330 MONTGAILHARD
S.A.S. au capital de 47 000 000 €
RCS Foix 953 423 548 - N° TVA : FR 34 953 423 548

(2023 B 00222)

Pour copies certifiées conformes à l'original :

- LE PRESIDENT

PIECES JOINTES

– Bilan consolidé

– Compte de résultat consolidé

– Annexe

– Rapport de gestion du groupe

– Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

1. Comptes consolidés

1.1. Bilan actif consolidé

Valeurs en KEUR	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	3.1	896	925
Ecart d'acquisition			
Immobilisations corporelles	3.2	18 272	13 745
Immobilisations financières	3.3	19 781	16 603
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		**38 949**	**31 273**
Stocks et en-cours	3.4	12 279	11 735
Créances clients et comptes rattachés	3.5	8 310	8 229
Autres créances et comptes de régularisation	3.5	9 839	9 370
Trésorerie	3.6	27 215	35 857
Actif Circulant		**57 643**	**65 190**
TOTAL ACTIF		**96 592**	**96 463**

1.2. Bilan Passif consolidé

Valeurs en KEUR	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Capital social		45 950	45 950
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Réserves et résultat consolidé		-25 214	-27 397
Autres		129	91
Capitaux propres - Part du groupe	3.7	**20 865**	**18 644**
Intérêts minoritaires		**14 512**	**14 316**
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	3.8	**467**	**445**
Emprunts et dettes financières par nature	3.9	32 326	35 336
Fournisseurs et comptes rattachés	3.10	23 202	5 673
Autres dettes et comptes de régularisation	3.10	5 219	22 049
Dettes		60 747	63 058
TOTAL PASSIF		**96 592**	**96 463**

1.3. Compte de résultat consolidé

Valeurs en KEUR	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	4.1	**43 234**	**20 668**
Total Autres produits d'exploitation		*162*	*30*
Reprises amortissements exploitation			
Reprises provisions exploitation		*253*	*200*
Compte de liaison exploitation			
Produits d'Exploitation	4.1	**415**	**230**
Achats et variation de stocks		19 593	9 814
Autres achats et charges externes		8 023	3 897
Impôts et taxes		672	285
Charges de personnel		9 340	4 476
Dotations aux amortissements exploitation		1 818	924
Dotations aux provisions exploitation		333	194
Autres charges d'exploitation		55	9
Charges d'Exploitation		**39 833**	**19 600**
Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**3 816**	**1 068**
Dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition			
Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**3 816**	**1 068**
Produits Financiers		1 984	652
Charges Financières		2 113	1 049
Résultat Financier	0	**-129**	**-397**
Résultat courant avant impôt		**3 687**	**671**
Résultat exceptionnel	4.3	**24**	**17**
Impôts dus sur les bénéfices et assimilés		1 223	450
Impôts différés	4.4	-141	-27
Résultat Net des Entreprises Intégrées		**2 630**	**265**
Quote-part résultats des mises en équivalence			
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé		**2 630**	**265**
Résultat Net part du groupe		**1 193**	**101**
Résultat hors groupe		**1 437**	**164**

2. Annexe aux comptes consolidés

2.1. Référentiel comptable

Les comptes annuels consolidés ont été établis conformément aux principes et règles de la législation française notamment au règlement ANC 2020-01 et des différents règlements du Comité de la Réglementation Comptable.
Ils sont éventuellement retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.
La consolidation a porté sur les sociétés du groupe au 31 décembre 2024.
Elle comprend une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.
L'exercice précédent avait une durée de 6 mois recouvrant la période du 30 juin 2023 au 31 décembre 2023.
Les montants mentionnés dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros (K€).

2.2. Modalités de consolidation

2.2.1. *Méthodes de consolidation*

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de continuité d'exploitation et de permanence des méthodes d'évaluation.
Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.
Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.
Le groupe est présumé exercer une influence notable sur les sociétés dont il détient une participation comprise entre 20% et 50%. Si cette présomption est confirmée, les sociétés concernées sont consolidées par mise en équivalence.

2.2.2. *Précisions sur les méthodes de consolidation*

2.2.2.1. Sociétés intégrées globalement

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidant les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidant et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;

L'incidence des opérations réciproques entre les sociétés intégrées a été éliminée tant au niveau du bilan que du compte de résultat.

2.2.2.2. Sociétés intégrées proportionnellement

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidant la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration proportionnelle, la part des intérêts minoritaires directs de l'entreprise consolidée n'apparaît pas.

2.2.2.3. Sociétés mises en équivalence

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées. Cependant, lorsque les sociétés sont mises en équivalence, il n'est pas procédé à l'élimination des opérations intra groupe.

Cette méthode conduit à réestimer les titres détenus à hauteur de la quote-part de capitaux propres. Cette réestimation peut entraîner une augmentation ou une diminution de la valeur des titres détenus.

2.2.3. *Elimination des opérations internes*

L'incidence des opérations réciproques entre les sociétés intégrées a été éliminée tant au niveau du bilan que du compte de résultat.

Il a été procédé aux éliminations suivantes :

- Dividendes versés au cours de l'exercice par les filiales consolidées ;
- Provisions éventuelles sur titres comptabilisées au niveau des sociétés consolidées ;
- Provisions éventuelles sur comptes courants comptabilisées au niveau des sociétés consolidées ;
- Provisions éventuelles pour risques comptabilisées au niveau des sociétés consolidées ;
- Eliminations sur comptes réciproques liés à l'activité (fournisseurs, clients, comptes courants, charges et produits)

2.2.4. *Détermination de l'écart d'acquisition et modalités d'amortissement*

Les écarts d'acquisition éventuellement dégagés lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une nouvelle filiale sont déterminés par différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres comprenant le prix d'acquisition et les coûts directs imputables nets d'impôts ;
- L'évaluation de la quote-part revenant au groupe des actifs et passifs identifiés à la date de l'acquisition.

Les nouveaux écarts d'acquisitions ne sont plus amortis à compter des exercices ouverts en 2016 conformément à la réglementation en vigueur.

- Ecarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée de 10 ans sauf s'ils ne sont pas significatifs au regard des capitaux propres du groupe, dans ce cas ils sont immédiatement repris.

2.2.5. *Information sur les méthodes de conversion utilisées pour la consolidation des filiales étrangères*

Toutes les filiales du groupe consolidé sont situées à l'intérieur de la zone Euro.

2.2.6. *Date de clôture des exercices des entreprises consolidées*

La date de clôture des exercices des sociétés du groupe consolidé est le 31 décembre 2024.

2.2.7. *Date de clôture antérieure de trois mois au plus*

Conformément au règlement ANC 2020-01 (art. 111-6), lorsque la date de clôture des comptes individuels d'une entreprise est antérieure de trois mois au plus à la date de clôture des comptes consolidés, ceux-ci peuvent alors être établis à partir :

- Soit de comptes intermédiaires établis à la date de consolidation,
- Soit de comptes individuels retraités pour tenir compte des opérations significatives survenues entre la date de clôture des comptes individuels de l'entreprise concernée et la date de clôture des comptes consolidés.

Si certaines sociétés n'ont pas établi de comptes annuels au 31 décembre alors qu'elles étaient existantes à cette date. Une situation a donc été établie et intégrée à la consolidation.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1. *Frais de recherche et de développement*

Aucune dépense de recherche et de développement n'a été engagée par le groupe au cours de l'exercice.

2.3.2. *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.
Les principales durées sont les suivantes :

	Durée	Mode
Logiciels informatiques	1 à 5 ans	Linéaire
Constructions	20 à 30 ans	Linéaire
Agencements constructions	10 à 20 ans	Linéaire
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Agencements, aménagements, installations	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 6 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire

Les durées d'amortissement sont harmonisées et calculées en intégrant le cas échéant une valeur résiduelle (CRC 2014-03)

2.3.3. *Contrats de location financement*

Le groupe applique la méthode prévue dans le règlement ANC 2020-01. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

2.3.4. *Détermination de l'écart d'acquisition et modalités d'amortissement*

Les écarts d'acquisition éventuellement dégagés lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une nouvelle filiale sont déterminés par différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres comprenant le prix d'acquisition et les coûts directs imputables nets d'impôts ;
- L'évaluation de la quote-part revenant au groupe des actifs et passifs identifiés à la date de l'acquisition.

Pour l'opération d'acquisition opérée en 2023, l'écart résiduel, correspondant un écart d'évaluation, a été affecté aux immeubles. Il a donc été pratiqué un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimée à 50 ans pour la part amortissable.

Prix d'acquisition des titres	47 005 K€
Capitaux propres cible à la date d'acquisition – Quote part	46 229 K€
Ecart de première consolidation	**1 306 K€**
Allocation du prix d'acquisition :	
Terrains d'assise des immeubles	261 K€
Immeubles	1 045 K€
IDP sur réévaluation	- 327 K€
Total allocation du prix d'acquisition	**980 K€**

2.3.5. *Immobilisations financières*

2.3.5.1. Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition.

2.3.5.2. Autres immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

2.3.6. *Stocks et travaux en cours*

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré ou FIFO selon le cas. Le calcul du prix de revient a été établi sur la base du solde des comptes arrêtés au 31 décembre, sans qu'il y ait eu de modification dans les méthodes d'évaluation du stock.
Le coût d'acquisition des matières, fournitures et marchandises, comprend les frais accessoires d'achat (transports, droits de douane, rémunérations d'intermédiaires).
La valorisation des produits intermédiaires finis ou des en-cours comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs de production, la totalité des frais indirects d'atelier et d'usine, les frais d'études nécessaires à l'élaboration de chaque produit et les amortissements pour dépréciation économiquement justifiés.
Le coût de production ainsi obtenu ne comporte pas de frais commerciaux et de frais financiers, de frais de recherche et de développement.

2.3.7. *Provisions sur stocks*

La provision pour dépréciation des produits finis est égale à la différence entre la valeur brute comme indiquée ci-dessus la valeur de réalisation diminuée des frais proportionnels de vente. La provision est constituée lorsque le deuxième terme de la différence est inférieur au premier.
La provision pour dépréciation des matières premières et autres approvisionnements représente la dépréciation de certains approvisionnements par suite d'une rotation très lente entraînant par voie de conséquence leur vétusté.
La provision pour dépréciation des matières consommables et des marchandises a été calculée selon la même méthode que l'exercice précédent. Les stocks non mouvementés depuis plus de deux ans ont été provisionnés à 100 %. Les stocks non utilisés depuis plus de douze mois ont été dépréciés de 30 %.

2.3.8. *Créances clients et autres créances*

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

2.3.9. *Subventions d'investissements*

En l'absence de précision du règlement ANC 2020-01, les subventions d'investissement restent comptabilisées comme dans les comptes sociaux, soit prise immédiatement en produit, soit étalées et inscrites dans les capitaux propres.

2.3.10. *Impôts différés*

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.
Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.
Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.
Les taux d'impôt utilisés sont de 25% à l'ouverture et à la clôture.
Le taux d'impôt à 15% n'a pas d'incidence significative sur le calcul des impôts différés.

2.3.11. *Provisions pour risques et charges*

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

2.3.12. *Engagements de retraite*

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance. Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite n'ont pas été portés dans les comptes sociaux de chaque société.

- Régimes à prestations définies : Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

2.3.13. *Impôts sur les bénéfices*

Conformément au règlement ANC 2020-01, l'approche dite « bilancielle » a été retenue. Cette méthode consiste à :
- Constater un impôt sur les différences résultant d'une opération passée et appelée ou susceptible de se manifester, à l'avenir, par une différence entre résultat comptable et résultat fiscal ;
- Retenir la conception étendue ;
- Evaluer les impôts différés selon la méthode du report variable.

Au titre de l'exercice, les impôts différés ont été générés par :
- Les impôts liés aux opérations de retraitement et d'ajustement ;
- Les opérations liées à l'élimination ou la constatation de résultats lors de la consolidation ;
- Les charges provisoirement non déductibles ;
- Les déficits fiscaux reportables dont l'imputation est probable.

Le calcul a été effectué sur la base d'un taux d'impôt de 25%.
Les provisions pour IDR n'ont plus donné lieu à constatation d'une imposition différée active en raison du caractère trop hypothétique de leur recouvrement.

ACG AUDIT CONSULTING GROUP
225, avenue de Lardenne – 31100 TOULOUSE
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Toulouse

Julien DUFFAU
17, rue Duguay Trouin – 75006 PARIS
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

« ABCM »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2024

« ABCM »

Société par actions simplifiée
Au capital de 45.950.000 €
27, avenue de Paris

MONTGAILHARD (Ariège)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2024

« ABCM »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale de la société « ABCM »

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société « ABCM » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1 de l'annexe des comptes consolidés concernant la durée de l'exercice précédent.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle,

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Toulouse et Paris, le 20 juin 2025

ACG – AUDIT CONSULTING GROUP
Violaine SAVANT-ROS
Commissaire aux Comptes



Julien DUFFAU
Commissaire aux Comptes



ABCM

Numéro SIRET : 95342354800015

27 AVENUE DE PARIS
09330 MONTGAILLARD

COMPTES CONSOLIDES

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Sommaire

ABCM 1

1. COMPTES CONSOLIDES 1

1.1. Bilan actif consolidé 1
1.2. Bilan Passif consolidé 1
1.3. Compte de résultat consolidé 2
1.4. Tableau de flux de trésorerie 3

2. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 4

2.1. Référentiel comptable 4
2.2. Modalités de consolidation 5
2.2.1. Méthodes de consolidation 5
2.2.2. Précisions sur les méthodes de consolidation 5
2.2.2.1. Sociétés intégrées globalement 5
2.2.2.2. Sociétés intégrées proportionnellement 5
2.2.2.3. Sociétés mises en équivalence 6
2.2.3. Elimination des opérations internes 6
2.2.4. Détermination de l'écart d'acquisition et modalités d'amortissement 6
2.2.5. Information sur les méthodes de conversion utilisées pour la consolidation des filiales étrangères 6
2.2.6. Date de clôture des exercices des entreprises consolidées 6
2.2.7. Date de clôture antérieure de trois mois au plus 7
2.3. Méthodes et règles d'évaluation 7
2.3.1. Frais de recherche et de développement 7
2.3.2. Immobilisations corporelles et incorporelles 7
2.3.3. Contrats de location financement 7
2.3.4. Détermination de l'écart d'acquisition et modalités d'amortissement 8
2.3.5. Immobilisations financières 8
2.3.5.1. Titres de participation et créances rattachées 8
2.3.5.2. Autres immobilisations financières 8
2.3.6. Stocks et travaux en cours 8
2.3.7. Provisions sur stocks 9
2.3.8. Créances clients et autres créances 9
2.3.9. Subventions d'investissements 9
2.3.10. Impôts différés 9
2.3.11. Provisions pour risques et charges 9
2.3.12. Engagements de retraite 10
2.3.13. Impôts sur les bénéfices 10
2.4. Informations relatives au périmètre de consolidation 11

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN 12

3.1. Immobilisations incorporelles 12
3.2. Immobilisations corporelles 13
3.3. Immobilisations financières 14
3.4. Stocks et en cours 15
3.5. Créances clients, autres créances et comptes de régularisation 16
3.6. Trésorerie nette 16
3.7. Tableau de variation des capitaux propres (part du groupe) 17
3.8. Provisions pour risques et charges 18
3.9. Dettes financières 19
3.10. Autres dettes 20
3.11. Impôts différés 21

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

4. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 22

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires et Produits d'Exploitation 22
4.2. Résultat financier 23
4.3. Résultat exceptionnel 24
4.4. Charge d'impôt 25
4.5. Evènements postérieurs à la clôture 26

5. AUTRES INFORMATIONS 26

5.1. Effectifs 26
5.2. Honoraires commissaires aux comptes 26
5.3. Engagements hors bilan 27
5.3.1. Engagements donnés 27
5.3.2. Dettes garanties par des suretés réelles 27
5.3.3. Engagements reçus 27
5.4. Tableau des filiales et participations (K€) 28

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

1. Comptes consolidés

1.1. Bilan actif consolidé

Valeurs en KEUR	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	3.1	896	925
Ecart d'acquisition			
Immobilisations corporelles	3.2	18 272	13 745
Immobilisations financières	3.3	19 781	16 603
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		**38 949**	**31 273**
Stocks et en-cours	3.4	12 279	11 735
Créances clients et comptes rattachés	3.5	8 310	8 229
Autres créances et comptes de régularisation	3.5	9 839	9 370
Trésorerie	3.6	27 215	35 857
Actif Circulant		**57 643**	**65 190**
TOTAL ACTIF		**96 592**	**96 463**

1.2. Bilan Passif consolidé

Valeurs en KEUR	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Capital social		45 950	45 950
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Réserves et résultat consolidé		-25 214	-27 397
Autres		129	91
Capitaux propres - Part du groupe	3.7	**20 865**	**18 644**
Intérêts minoritaires		**14 512**	**14 316**
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	3.8	**467**	**445**
Emprunts et dettes financières par nature	3.9	32 326	35 336
Fournisseurs et comptes rattachés	3.10	23 202	5 673
Autres dettes et comptes de régularisation	3.10	5 219	22 049
Dettes		**60 747**	**63 058**
TOTAL PASSIF		**96 592**	**96 463**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

1.3. Compte de résultat consolidé

Valeurs en KEUR	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	4.1	**43 234**	**20 668**
Total Autres produits d'exploitation		*162*	*30*
Reprises amortissements exploitation			
Reprises provisions exploitation		*253*	*200*
Compte de liaison exploitation			
Produits d'Exploitation	4.1	**415**	**230**
Achats et variation de stocks		19 593	9 814
Autres achats et charges externes		8 023	3 897
Impôts et taxes		672	285
Charges de personnel		9 340	4 476
Dotations aux amortissements exploitation		1 818	924
Dotations aux provisions exploitation		333	194
Autres charges d'exploitation		55	9
Charges d'Exploitation		**39 833**	**19 600**
Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**3 816**	**1 068**
Dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition			
Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**3 816**	**1 068**
Produits Financiers		1 984	652
Charges Financières		2 113	1 049
Résultat Financier	0	**-129**	**-397**
Résultat courant avant impôt		**3 687**	**671**
Résultat exceptionnel	4.3	**24**	**17**
Impôts dus sur les bénéfices et assimilés		**1 223**	**450**
Impôts différés	4.4	**-141**	**-27**
Résultat Net des Entreprises Intégrées		**2 630**	**265**
Quote-part résultats des mises en équivalence			
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé		**2 630**	**265**
Résultat Net part du groupe		**1 193**	**101**
Résultat hors groupe		**1 437**	**164**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

1.4. Tableau de flux de trésorerie

Valeurs en KEUR	31/12/2024	31/12/2023
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat Net des Entreprises Intégrées	2 630	265
Reprises des Amortissements et provisions	-540	-180
Dotations aux Amortissements et provisions	2 380	996
Plus et moins-values de cession	-75	-17
Elim. des éléments sans incidence sur la tréso.	-163	-35
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 232	1 029
Variation des frais financiers	-1	-3
Variation nette exploitation	749	-667
Variation nette hors exploitation	-825	-10 017
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-76	-10 687
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 156	-9 658
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'inv.	-9 538	-1 267
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de fi.	1 624	41 858
Effet change sur trésorerie et capital	0	0
VARIATION DE TRESORERIE CASH	-3 759	30 933
TRESORERIE A L'OUVERTURE	30 933	
TRESORERIE A LA CLOTURE	27 175	30 933
VARIATION DE TRESORERIE CASH	-3 759	30 933

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

2. Annexe aux comptes consolidés

2.1. Référentiel comptable

Les comptes annuels consolidés ont été établis conformément aux principes et règles de la législation française notamment au règlement ANC 2020-01 et des différents règlements du Comité de la Réglementation Comptable.
Ils sont éventuellement retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.
La consolidation a porté sur les sociétés du groupe au 31 décembre 2024.
Elle comprend une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.
L'exercice précédent avait une durée de 6 mois recouvrant la période du 30 juin 2023 au 31 décembre 2023.
Les montants mentionnés dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros (K€).

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
7 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

2.2. Modalités de consolidation

2.2.1. *Méthodes de consolidation*

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de continuité d'exploitation et de permanence des méthodes d'évaluation.
Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.
Les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.
Le groupe est présumé exercer une influence notable sur les sociétés dont il détient une participation comprise entre 20% et 50%. Si cette présomption est confirmée, les sociétés concernées sont consolidées par mise en équivalence.

2.2.2. *Précisions sur les méthodes de consolidation*

2.2.2.1. Sociétés intégrées globalement

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidant les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidant et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;

L'incidence des opérations réciproques entre les sociétés intégrées a été éliminée tant au niveau du bilan que du compte de résultat.

2.2.2.2. Sociétés intégrées proportionnellement

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidant la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration proportionnelle, la part des intérêts minoritaires directs de l'entreprise consolidée n'apparaît pas.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

2.2.2.3. Sociétés mises en équivalence

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées. Cependant, lorsque les sociétés sont mises en équivalence, il n'est pas procédé à l'élimination des opérations intra groupe.

Cette méthode conduit à réestimer les titres détenus à hauteur de la quote-part de capitaux propres. Cette réestimation peut entraîner une augmentation ou une diminution de la valeur des titres détenus.

2.2.3. *Elimination des opérations internes*

L'incidence des opérations réciproques entre les sociétés intégrées a été éliminée tant au niveau du bilan que du compte de résultat.
Il a été procédé aux éliminations suivantes :

- Dividendes versés au cours de l'exercice par les filiales consolidées ;
- Provisions éventuelles sur titres comptabilisées au niveau des sociétés consolidées ;
- Provisions éventuelles sur comptes courants comptabilisées au niveau des sociétés consolidées ;
- Provisions éventuelles pour risques comptabilisées au niveau des sociétés consolidées ;
- Eliminations sur comptes réciproques liés à l'activité (fournisseurs, clients, comptes courants, charges et produits)

2.2.4. *Détermination de l'écart d'acquisition et modalités d'amortissement*

Les écarts d'acquisition éventuellement dégagés lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une nouvelle filiale sont déterminés par différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres comprenant le prix d'acquisition et les coûts directs imputables nets d'impôts ;
- L'évaluation de la quote-part revenant au groupe des actifs et passifs identifiés à la date de l'acquisition.

Les nouveaux écarts d'acquisitions ne sont plus amortis à compter des exercices ouverts en 2016 conformément à la réglementation en vigueur.

- Ecarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».
Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée de 10 ans sauf s'ils ne sont pas significatifs au regard des capitaux propres du groupe, dans ce cas ils sont immédiatement repris.

2.2.5. *Information sur les méthodes de conversion utilisées pour la consolidation des filiales étrangères*

Toutes les filiales du groupe consolidé sont situées à l'intérieur de la zone Euro.

2.2.6. *Date de clôture des exercices des entreprises consolidées*

La date de clôture des exercices des sociétés du groupe consolidé est le 31 décembre 2024.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
7 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

2.2.7. *Date de clôture antérieure de trois mois au plus*

Conformément au règlement ANC 2020-01 (art. 111-6), lorsque la date de clôture des comptes individuels d'une entreprise est antérieure de trois mois au plus à la date de clôture des comptes consolidés, ceux-ci peuvent alors être établis à partir :

- Soit de comptes intermédiaires établis à la date de consolidation,
- Soit de comptes individuels retraités pour tenir compte des opérations significatives survenues entre la date de clôture des comptes individuels de l'entreprise concernée et la date de clôture des comptes consolidés.

Si certaines sociétés n'ont pas établi de comptes annuels au 31 décembre alors qu'elles étaient existantes à cette date. Une situation a donc été établie et intégrée à la consolidation.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1. *Frais de recherche et de développement*

Aucune dépense de recherche et de développement n'a été engagée par le groupe au cours de l'exercice.

2.3.2. *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.
Les principales durées sont les suivantes :

	Durée	Mode
Logiciels informatiques	1 à 5 ans	Linéaire
Constructions	20 à 30 ans	Linéaire
Agencements constructions	10 à 20 ans	Linéaire
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Agencements, aménagements, installations	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 6 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire

Les durées d'amortissement sont harmonisées et calculées en intégrant le cas échéant une valeur résiduelle (CRC 2014-03)

2.3.3. *Contrats de location financement*

Le groupe applique la méthode prévue dans le règlement ANC 2020-01. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
7 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

2.3.4. *Détermination de l'écart d'acquisition et modalités d'amortissement*

Les écarts d'acquisition éventuellement dégagés lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une nouvelle filiale sont déterminés par différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres comprenant le prix d'acquisition et les coûts directs imputables nets d'impôts ;
- L'évaluation de la quote-part revenant au groupe des actifs et passifs identifiés à la date de l'acquisition.

Pour l'opération d'acquisition opérée en 2023, l'écart résiduel, correspondant un écart d'évaluation, a été affecté aux immeubles. Il a donc été pratiqué un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimée à 50 ans pour la part amortissable.

Prix d'acquisition des titres	47 005 K€
Capitaux propres cible à la date d'acquisition – Quote part	46 229 K€
Ecart de première consolidation	**1 306 K€**

Allocation du prix d'acquisition :	
Terrains d'assise des immeubles	261 K€
Immeubles	1 045 K€
IDP sur réévaluation	- 327 K€
Total allocation du prix d'acquisition	**980 K€**

2.3.5. *Immobilisations financières*

2.3.5.1. Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition.

2.3.5.2. Autres immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

2.3.6. *Stocks et travaux en cours*

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré ou FIFO selon le cas. Le calcul du prix de revient a été établi sur la base du solde des comptes arrêtés au 31 décembre, sans qu'il y ait eu de modification dans les méthodes d'évaluation du stock.
Le coût d'acquisition des matières, fournitures et marchandises, comprend les frais accessoires d'achat (transports, droits de douane, rémunérations d'intermédiaires).
La valorisation des produits intermédiaires finis ou des en-cours comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs de production, la totalité des frais indirects d'atelier et d'usine, les frais d'études nécessaires à l'élaboration de chaque produit et les amortissements pour dépréciation économiquement justifiés.
Le coût de production ainsi obtenu ne comporte pas de frais commerciaux et de frais financiers, de frais de recherche et de développement.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

2.3.7. *Provisions sur stocks*

La provision pour dépréciation des produits finis est égale à la différence entre la valeur brute comme indiquée ci-dessus la valeur de réalisation diminuée des frais proportionnels de vente. La provision est constituée lorsque le deuxième terme de la différence est inférieur au premier.
La provision pour dépréciation des matières premières et autres approvisionnements représente la dépréciation de certains approvisionnements par suite d'une rotation très lente entraînant par voie de conséquence leur vétusté.
La provision pour dépréciation des matières consommables et des marchandises a été calculée selon la même méthode que l'exercice précédent. Les stocks non mouvementés depuis plus de deux ans ont été provisionnés à 100 %. Les stocks non utilisés depuis plus de douze mois ont été dépréciés de 30 %.

2.3.8. *Créances clients et autres créances*

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

2.3.9. *Subventions d'investissements*

En l'absence de précision du règlement ANC 2020-01, les subventions d'investissement restent comptabilisées comme dans les comptes sociaux, soit prise immédiatement en produit, soit étalées et inscrites dans les capitaux propres.

2.3.10. *Impôts différés*

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.
Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.
Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.
Les taux d'impôt utilisés sont de 25% à l'ouverture et à la clôture.
Le taux d'impôt à 15% n'a pas d'incidence significative sur le calcul des impôts différés.

2.3.11. *Provisions pour risques et charges*

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

2.3.12. *Engagements de retraite*

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance. Les engagements au titre des indemnités de départ en retraite n'ont pas été portés dans les comptes sociaux de chaque société.

- Régimes à prestations définies : Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

2.3.13. *Impôts sur les bénéfices*

Conformément au règlement ANC 2020-01, l'approche dite « bilancielle » a été retenue. Cette méthode consiste à :
- Constater un impôt sur les différences résultant d'une opération passée et appelée ou susceptible de se manifester, à l'avenir, par une différence entre résultat comptable et résultat fiscal ;
- Retenir la conception étendue ;
- Evaluer les impôts différés selon la méthode du report variable.

Au titre de l'exercice, les impôts différés ont été générés par :
- Les impôts liés aux opérations de retraitement et d'ajustement ;
- Les opérations liées à l'élimination ou la constatation de résultats lors de la consolidation ;
- Les charges provisoirement non déductibles ;
- Les déficits fiscaux reportables dont l'imputation est probable.

Le calcul a été effectué sur la base d'un taux d'impôt de 25%.
Les provisions pour IDR n'ont plus donné lieu à constatation d'une imposition différée active en raison du caractère trop hypothétique de leur recouvrement.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

2.4. Informations relatives au périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprend 15 sociétés.

CONSOLIDATION ABCM	Form	SIRET	Capital social En €	Date clôture	Méth	2024 % Intérêt	2024 % Contrôle	2023 % Intérêt	2023 % Contrôle
ABCM	SAS	936 980 085	1 000 000	31-déc	Mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PALIER FORESTIS INDUSTRIES				31-déc	IG	50,01%	50,01%	50,01%	50,01%

PALIER FORESTIS INDUSTRIES	Form	SIRET	Capital social En €	Date clôture	Méth	2024 % Intérêt	2024 % Contrôle	2023 % Intérêt	2023 % Contrôle
FORESTIS INDUSTRIES	SAS	936 980 085	1 000 000	31-déc	Mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
FORESTIS IMMOBILIER	SAS	920 615 374	100 000	31-déc	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LS FOCH LUXURY	SAS	981 515 026	100 000	31-déc	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
CANOPEE	SAS	921 657 193	79 541 272	31-déc	IP	43,50%	43,50%	43,50%	43,50%
ETABLISSEMENTS CARRIER-FEIGE RENAUD	SAS	775 646 227	100 082	31-déc	IP	43,50%	43,50%	43,50%	43,50%
FOREST	SAS	802 553 560	100 000	31-déc	IP	43,50%	43,50%	43,50%	43,50%
MENUISERIES ARIEGEOISES	SAS	303 804 553	1 020 000	31-déc	IP	43,50%	43,50%	43,50%	43,50%
SOCIETE SAPI	SAS	300 153 368	389 000	31-déc	IP	43,50%	43,50%	43,50%	43,50%
VENDEE FUNERAIRES	SAS	382 518 520	312 520	31-déc	IP	43,50%	43,50%	43,50%	43,50%
BERNIER FRERES	SAS	483 273 702	4 868 288	31-déc	IP	43,50%	43,50%	43,50%	43,50%
LA QUALITE B	SAS	305 522 823	208 000	31-déc	IP	43,50%	43,50%	43,50%	43,50%
SOULEROT	SAS	392 805 222	200 000	31-déc	IP	43,50%	43,50%	43,50%	43,50%
FAMA FABRICATION ATELIER MECANIQUE AISNE	SAS	315 814 558	100 000	31-déc	IP	43,50%	43,50%	43,50%	43,50%
JANICK LAURENTIN	SAS	351 624 424	100 000	31-déc	IP	43,50%	43,50%	43,50%	43,50%
					IG = Intégration globale				
					IP = Intégration proportionnelle				
					ME = Mise en équivalenc				

Les sociétés suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation bien que les pourcentages de détention aient été entre 20% et 50% :

- Groupe BOIS GENERATION AVENIR et ses filiales
- BOIS ARIEGEOIS, filiale du groupe BOIS GENERATION AVENIR

Ces sociétés auraient été consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'impact sur les comptes consolidés du groupe FORESTIS a été estimé comme ayant un impact non significatif.

L'entité DOMAINE DU FAY et ses participations, CHRONOS LUXURY REAL ESTATE et ses participations, et les participations détenues par FOCH n'ont pas été consolidées, considérées comme non significatives au regard de leur structure de compte particulière les rendant assimilables à un portefeuille de valeurs mobilières de placement.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
7 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

3. Informations relatives aux postes du bilan

3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé						
Ecarts d'acquisition brut						
Frais d'établissement						
Frais de recherche & developpement						
Logiciels, concessions, brevets	363	120	-10			473
Droit au bail	52					52
Fonds commerciaux	503					503
Autres immobilisations incorporelles	1 012					1 012
Autres immobilisations incorporelles en crédit bail						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immos incorp.						
Immobilisations incorporelles brutes	**1 930**	**120**	**-10**			**2 039**

Amortissements et provisions en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Ecarts d'acquisition amortissements						
Frais d'établissement - Amort.						
Frais de recherche - Amort.						
Concessions, brevets - Amort.	189	65	-10			244
Fonds commerciaux - Amort.						
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	815	84				899
Autres immos incorporelles en crédit bail - Amort.						
Ecarts d'acquisition dépréciations						
Frais d'établissement - Prov.						
Frais de recherche - Prov.						
Concessions, brevets - Prov.						
Droit au bail - Prov.						
Fonds commerciaux - Prov.						
Autres immobilisations incorporelles - Prov.						
Immobilisations incorporelles en cours - Prov.						
Amortissements et provisions	**1 005**	**149**	**-10**			**1 143**

Valeurs nettes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé						
Ecarts d'acquisition brut						
Frais d'établissement						
Frais de recherche & developpement						
Logiciels, concessions, brevets	174	55				229
Droit au bail	52					52
Fonds commerciaux	503					503
Autres immobilisations incorporelles	197	-84				113
Autres immobilisations incorporelles en crédit bail						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immos incorp.						
Immobilisations incorporelles nettes	**925**	**-29**				**896**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
7 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

3.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains	1 044	194	-3			1 236
Terrains en crédit bail						
Constructions	10 277	3 521	-58			13 740
Construction en crédit bail						
Installations techniques	9 312	4 134	-59			13 387
Installations techniques en crédit bail	391					391
Autres immobilisations corporelles	4 688	367	-196			4 858
Autres immobilisations corporelles en crédit bail	61	90	-30			121
Immobilisations corporelles en cours	2 653	-2 106				547
Avances et acomptes sur immos corp.	8	0				8
Immobilisations corporelles brutes	**28 435**	**6 200**	**-346**			**34 289**

Amortissements et provisions en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains - Amort.	44	5				49
Terrains en crédit bail - Amort.						
Constructions - Amort.	3 050	412	-58			3 404
Constructions en crédit bail - Amort.						
Installations techniques - Amort.	7 786	543	-59			8 270
Installations techniques en crédit bail - Amort.	312	56				368
Autres immobilisations corporelles - Amort.	3 463	616	-196			3 883
Autres immobilisations corporelles en CB - Amort.	35	38	-30			43
Terrains - Prov.						
Terrains en crédit bail - Prov.						
Constructions - Prov.						
Constructions en crédit bail - Prov.						
Installations techniques - Prov.						
Installations techniques en CB - Prov.						
Autres immobilisations corporelles - Prov.						
Autres immobilisations corporelles en CB - Prov.						
Immobilisations corporelles en cours - Prov.						
Amortissements et provisions	**14 690**	**1 664**	**-343**			**16 016**

Valeurs nettes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains	1 000	189	-3			1 187
Terrains en crédit bail						
Constructions	7 228	3 109				10 336
Construction en crédit bail						
Installations techniques	1 526	3 591	0			5 117
Installations techniques en crédit bail	79	-56				23
Autres immobilisations corporelles	1 225	-249	-1			975
Autres immobilisations corporelles en crédit bail	26	52				78
Immobilisations corporelles en cours	2 653	-2 106				547
Avances et acomptes sur immos corp.	8	0				8
Immobilisations corporelles nettes	**13 745**	**4 536**	**-3**			**18 272**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
7 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

3.3. Immobilisations financières

Valeurs brutes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	7 349	1 000				8 349
Autres titres immobilisés	9 153	2 177				11 331
Actions propres						
Créances rattachées à des participations (ANC)						
Créances rattachées à des participations (AC)						
Prêts (ANC)	2	2	-1			3
Prêts (AC)						
Dépôts et cautionnements (ANC)	99	1	-3			97
Dépôts et cautionnements (AC)						
Autres immobilisations financières (ANC)		1				1
Autres immobilisations financières (AC)						
Intérêts sur créances rattachées						
Intérêts sur titres immobilisés						
Intérêts sur prêts						
Intérêts sur dépôts et cautionnements						
Intérêts sur immobilisations financières	0	0				0
Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance						
Actifs financiers disponibles à la vente						
Instruments financiers dérivés (ANC)						
Immobilisations financières brutes	**16 603**	**3 182**	**-4**			**19 781**

Provisions en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation - Prov.						
Autres titres immobilisés - Prov.						
Actions propres - Prov.						
Créances rattachées à des participations - Prov.						
Créances rattachées (AC) - Prov						
Prêts - Prov.(ANC)						
Prêts (AC) - Prov.						
Dépôts et cautionnements - Prov.(ANC)						
Dépôts et cautionnements (AC) - Prov.						
Autres immobilisations financières - Prov.(ANC)						
Autresimmobilisations financières (AC) - Prov.						
Actifs fin. détenus jusqu'à échéance - Prov.						
Actifs fin. disponibles à la vente - Prov						
Provisions						

Valeurs nettes en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	*Clôture*
Titres de participation	7 349	1 000				8 349
Autres titres immobilisés	9 153	2 177				11 331
Actions propres						
Créances rattachées à des participations (ANC)						
Créances rattachées à des participations (AC)						
Prêts (ANC)	2	2	-1			3
Prêts (AC)						
Dépôts et cautionnements (ANC)	99	1	-3			97
Dépôts et cautionnements (AC)						
Autres immobilisations financières (ANC)		1				1
Autres immobilisations financières (AC)						
Intérêts sur créances rattachées						
Intérêts sur titres immobilisés						
Intérêts sur prêts						
Intérêts sur dépôts et cautionnements						
Intérêts sur immobilisations financières	0	0				0
Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance						
Actifs financiers disponibles à la vente						
Instruments financiers dérivés (ANC)						
Immobilisations financières nettes	**16 603**	**3 182**	**-4**			**19 781**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
4, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
7 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

Échéances en KEUR	Moins 1 an	1 a 5 ans	+ 5 ans
Créances rattachées à des participations (ANC)			
Créances rattachées à des participations (AC)			
Prêts (ANC)	2	1	
Prêts (AC)			
Dépôts et cautionnements (ANC)	97		
Dépôts et cautionnements (AC)			
Autres immobilisations financières (ANC)	1		
Autres immobilisations financières (AC)			
Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs financiers disponibles à la vente			
Instruments financiers dérivés (ANC)			
Immobilisations financières brutes	**100**	**1**	

3.4. Stocks et en cours

Valeurs en KEUR	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2024	31/12/2023
Stocks de matières premières et autres appro.	4 481	64	4 417	3 934
Stocks d'encours de biens et services	637		637	761
Stocks de produits	4 095	119	3 976	3 938
Stocks de marchandises	3 713	464	3 249	3 102
Total stocks et en-cours	**12 927**	**647**	**12 279**	**11 735**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
él. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

3.5. Créances clients, autres créances et comptes de régularisation

Par nature en KEUR	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2024	31/12/2023
Avances et acomptes versés sur commandes	150		150	297
Clients et comptes rattachés	7 166	6	7 160	7 932
Clients douteux	402	324	79	
Clients Factures à émettre	151		151	
Clients - Effets à recevoir	545		545	
Fournisseurs Avoirs à recevoir	226		226	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	*8 640*	*330*	*8 310*	*8 229*
Créances sociales	28		28	29
Autres créances fiscales (hors IS)	664		664	1 008
Créances sur TVA				
Créances d'exploitation (ANC)				
Créances sur cessions d'immobilisations (AC)	5		5	5
Créances sur cessions d'immobilisations (ANC)				
Comptes courants débiteurs (AC)	8 036		8 036	7 543
Comptes courants débiteurs (ANC)				
Débiteurs divers (AC)	398		398	49
Débiteurs divers (ANC)				
Actionnaires - Capital appelé non versé				
Etat - Impôts sur les bénéfices	44		44	183
Impôts différés actifs	545		545	473
Charges constatées d'avance	118		118	80
Charges à répartir				
Aut. Actifs fin.détenus à des fins de transact(AC)				
Instruments financiers dérivés (AC)				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
Actifs destinés à être cédés				
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	*9 839*		*9 839*	*9 370*

3.6. Trésorerie nette

Valeurs en KEUR	Montants bruts	Dépréciations	31/12/2024	31/12/2023
VMP Détenues jusqu'à échéance	10 419		10 419	26 231
VMP détenues à des fins de transaction				
VMP sur actions propres				
VMP disponibles à la vente	11 717		11 717	
Disponibilités	5 079		5 079	9 626
Total trésorerie active	*27 215*		*27 215*	*35 857*
Concours bancaires courants	40		40	4 924
Total trésorerie passive	*40*		*40*	*4 924*
Total	**27 175**		**27 175**	**30 933**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

3.7. Tableau de variation des capitaux propres (part du groupe)

Valeurs en KEUR	Capital	Primes	Résultat Net part du groupe	Réserves	Subventions d'investis-sement	Capitaux propres - Part du groupe
A Nouveau						
Décalage ouverture clotûre						
Mouvements de périmètre				-27 498		-27 498
Mouvements sur le capital	45 950			0		45 950
Résultat Net part du groupe			101			101
Dividendes (-)						
Variations en KP						
Ecart de conversion						
Autres mouvements					91	*91*
31/12/2023	**45 950**	**0**	**101**	**-27 498**	**91**	**18 644**
Décalage ouverture clotûre						
Mouvements de périmètre						
Mouvements sur le capital						
Résultat Net part du groupe			1 193			1 193
Dividendes (-)				990		990
Affectation de résultat			-101	101		
Ecart de conversion						
Autres mouvements					38	*38*
31/12/2024	**45 950**	**0**	**1 193**	**-26 407**	**129**	**20 865**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

3.8. Provisions pour risques et charges

Valeurs en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Ecart d'acquisition négatif						
Litiges (PNC)	48		-26			**22**
Litiges (PC)						
Garanties données aux clients (PC)						
Garanties données aux clients (PC)						
Pertes sur marchés à terme (PNC)						
Pertes sur marchés à terme (PC)						
Amendes et pénalités (PNC)						
Amendes et pénalités (PC)						
Pertes de change (PNC)						
Pertes de change (PC)						
Autres risques (PNC)						
Autres risques (PC)						
Provisions Pour Risques	*48*		*-26*			***22***
Pensions et obligations similaires (PNC)	397	46	-41			**403**
Pensions et obligations similaires (PC)						
Restructuration (PNC)						
Restructuration (PC)						
Impôts (PNC)						
Impôts (PC)						
Renouvellement des immobilisations (PNC)						
Renouvellement des immobilisations (PC)						
Grosses réparations (PNC)						
Grosses réparations (PC)						
Autres charges (PNC)		43				**43**
Autres charges (PC)						
Provisions pour charge	*397*	*89*	*-41*			***446***
Total	**445**	**89**	**-67**			**467**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

3.9. Dettes financières

Valeurs en KEUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Emprunts obligataires convertibles (PNC)						
Emprunts obligataires convertibles (PC)						
Autres emprunts obligataires (PNC)						
Autres emprunts obligataires (PC)						
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	30 228	6 429	-4 568			**32 090**
Emprunts auprès des établissements de crédit (PC)						
Participation des salariés aux résultats (PNC)						
Participation des salariés aux résultats (PC)						
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)	26	7				**33**
Autres emprunts et dettes assimilés (PC)						
Dettes rattachées à des participations (PNC)						
Dettes rattachées à des participations (PC)						
Dettes Financières relatives au crébit bail (PNC)	107	90	-85			**112**
Dettes Financières relatives à la location simple (PNC)						
Dettes relatives au crédit bail (PC)						
Dettes relatives à la location simple (PC)						
Intérêts sur emprunts obligataires convertibles						
Intérêts sur autres emprunts obligataires						
Intérêts sur emprunts auprès des ets de crédit	41	-10				**31**
Intérêts sur autres emprunts et dettes assimilées	10	9				**19**
Intérêts sur dettes rattachées à des particip.						
Instruments financiers dérivés (PNC)						
Concours bancaires courants	4 924	-4 883				**40**
Emprunts et dettes financières par nature	**35 336**	**1 642**	**-4 652**			**32 326**

Échéances en KEUR	Moins 1 an	1 a 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (PNC)			
Emprunts obligataires convertibles (PC)			
Autres emprunts obligataires (PNC)			
Autres emprunts obligataires (PC)			
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	5 065	23 341	3 683
Emprunts auprès des établissements de crédit (PC)			
Participation des salariés aux résultats (PNC)			
Participation des salariés aux résultats (PC)			
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)	33		
Autres emprunts et dettes assimilés (PC)			
Dettes rattachées à des participations (PNC)			
Dettes rattachées à des participations (PC)			
Dettes Financières relatives au crébit bail (PNC)	45	43	
Dettes Financières relatives à la location simple (PNC)			
Dettes relatives au crédit bail (PC)			
Dettes relatives à la location simple (PC)			
Instruments financiers dérivés (PNC)			
Emprunts et dettes financières par nature	**5 144**	**23 384**	**3 683**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

3.10. Autres dettes

Valeurs en KEUR	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs	5 182	5 617
Fournisseurs - Effets à payer	69	
Factures non parvenues	942	15
Clients Avoirs à émettre	137	
Avances et acomptes reçus sur commandes	376	41
Fournisseurs d'immobilisations	16 497	16 675
Fournisseurs d'immobilisations (PNC)		
Dettes sociales	1 831	1 802
Dettes fiscales (hors IS)	782	814
Dettes d'exploitation (PNC)		
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)	392	229
Impôts différés passifs	388	457
Comptes courants créditeurs	1 733	1 832
Comptes courants créditeurs (PNC)		
Dettes diverses	82	230
Dettes diverses (PNC)		
Instruments financiers dérivés (PC)		
Passifs financiers détenus à des fins de transact.		
Produits constatés d'avance	11	10
Ecart d'acquisition négatif		
Compte de liaison passif	0	0
Ecart de conversion passif		
Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie - Passif		
Passifs destinés à la vente		
Par nature	**28 422**	**27 723**

Échéances en KEUR	Moins 1 an	1 a 5 ans	+5 ans
Fournisseurs	5 182		
Fournisseurs - Effets à payer	69		
Factures non parvenues	942		
Clients Avoirs à émettre	137		
Avances et acomptes reçus sur commandes	376		
Fournisseurs d'immobilisations	16 497		
Fournisseurs d'immobilisations (PNC)			
Dettes sociales	1 831		
Dettes fiscales (hors IS)	782		
Dettes d'exploitation (PNC)			
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)	392		
Impôts différés passifs	388		
Comptes courants créditeurs	1 733		
Comptes courants créditeurs (PNC)			
Dettes diverses	82		
Dettes diverses (PNC)			
Instruments financiers dérivés (PC)			
Passifs financiers détenus à des fins de transact.			
Produits constatés d'avance	11		
Ecart d'acquisition négatif			
Par échéances	**28 422**		

Sur le bilan, les fournisseurs d'immobilisations ont été regroupés en 2024 dans les « Dettes fournisseurs et avances reçues » et en 2023 dans les « Autres dettes et comptes de régularisation ».

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
7 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

3.11. Impôts différés

Valeurs brutes en K EUR	Ouverture	Flux	Clôture
ABCM			
FORESTIS INDUSTRIES	101	39	140
FORESTIS IMMOBILIER	343	-16	327
LS FOCH LUXURY			
CANOPE		1	1
FILIALES CANOPE	29	48	77
AUTRES ENTITES			
Impôt différé actif	473	72	545

Valeurs brutes en K EUR	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
ABCM			
FORESTIS INDUSTRIES	140		
FORESTIS IMMOBILIER	327		
LS FOCH LUXURY			
CANOPE	1		
FILIALES CANOPE	77		
AUTRES ENTITES			
Impôt différé actif	545		

Valeurs brutes en K EUR	Ouverture	Flux	Clôture
ABCM	320	-13	307
FORESTIS INDUSTRIES			
FORESTIS IMMOBILIER			
LS FOCH LUXURY			
CANOPE			
FILIALES CANOPE	136	-55	81
AUTRES ENTITES			
Impôt différé passif	456	-68	388

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 21
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

4. Informations relatives aux postes du compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires et Produits d'Exploitation

Valeurs en KEUR	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de produits finis et intermédiaires	23 238	11 096
Ventes d'études et prestations de services	1 464	736
Ventes de marchandises	17 638	8 605
Produits des activités annexes	1 061	
Rabais, remises, ristournes accordés	-167	
Total chiffres d'affaires	**43 234**	**20 438**

Valeurs en KEUR	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée	-84	-221
Production immobilisée	56	55
Variation de JV des immeubles de placement		
Réévaluation des immo. corp. et incorp.		
Réévaluation des instruments financiers		
Subventions d'exploitation	1	1
Reprises prov et amort. Exploitation	253	200
Autres produits d'exploitation	43	135
Transferts de charges d'exploitation	145	61
Détail des produits d'exploitation	**415**	**230**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

4.2. Résultat financier

Valeurs en KEUR	31/12/2024	31/12/2023
Produits des participations		
Dividendes reçus des sociétés en ME		
Revenus des titres immobilisés		11
Revenus des prêts		
Produits des autres immobilisations financières	1	0
Autres intérets et produits assimilés		
Revenus des autres créances et VMP	924	411
Escomptes obtenus	23	18
Gains de change financiers	1	0
Produits nets sur cession de VMP	801	105
Autres produits financiers	222	107
Aut pdts fin. - PV&MV / instruments dérivés		
Réévaluation des immo. et dettes financières		
Transfert de charges financières		
Produits de cession des immobilisations financières	12	
Produits de cession des titres de participation		
Reprises fin. prov. autres immo financières		
Reprises fin. prov. titres de participation		
Reprises fin. provisions sur VMP		
Reprises fin. provisions pour risques et charges		
Intérêts et charges financières	-1 996	-1 017
Escomptes accordés	-35	-18
Pertes de change financières		-1
Charges nettes sur cessions de VMP	-82	-13
Autres charges financières	0	0
VNC des immobilisations financières cédées		
VNC des titres cédées		
Dotations fin. prov. immobilisations financières		
Dotations fin. prov. titres de participation		
Dotations fin. provisions sur VMP		
Dotations fin. prov. risques et charges		
Compte de liaison financier		
Résultat financier	**-129**	**-397**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

4.3. Résultat exceptionnel

Valeurs en KEUR	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	1
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Subventions virées au résultat	22	8
Impôt théorique	12	31
Boni de fusion en résultat		
Tansferts de charges exceptionnelles		
Produits de cession immobilisations incorporelles	64	17
Produits de cession immobilisations corporelles	3	-1
Produits de cession immobilisations financières		
Produits de cession titres de participation		
Reprises except. amort. immobilisations incorp.		
Reprises except. amort. immobilisations corp.		
Reprises except. provisions réglementées		
Reprises except. prov. pour risques et charges		
Reprises except. prov. immobilisations incorp.		
Reprises except. prov. immobilisations corp.		
Reprises except. provisions sur titres		
Reprises except. prov. autres immobilisations fin.		
Reprises except. provisions sur stocks		
Reprises except. prov. autres actifs circulants		
Reprises except. provisions sur VMP		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-30	-2
Charges sur exercices antérieurs		-37
Autres charges exceptionnelles	-2	
Mali de fusion en résultat		
VNC des immobilisations incorporelles cédées		
VNC des immobilisations corporelles cédées	-3	0
VNC des immobilisations financières cédées		
VNC des titres cédés		
Dotations except. amort. immobilisations incorp.		
Dotations except. amort. immobilisations corp.		
Dotations except. provisions réglementées	0	
Dotations except. prov. pour risques et charges	-43	
Dotations except. prov. immobilisations incorp.		
Dotations except. prov. immobilisations corp.		
Dotations except. provisions sur titres		
Dotations except. prov. autres immobilisations fin		
Dotations except. provisions sur stocks		
Dotations except. prov. autres actifs circulants		
Dotations except. provisions sur VMP		
Compte de liaison exceptionnel		
Résultat exceptionnel	**24**	**17**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

4.4. Charge d'impôt

En K€	Valeurs Année N-1	Valeurs Année N-1
Résultat consolidé avant impôt	**3 712**	**688**
Taux d'impôt théorique	**25,00%**	**25,00%**
Impôt théorique (A)	**928**	**172**
Effet des différences permanentes (B)	-74	42
Effet des différences temporaires		
Effet de taxations à taux réduit	-4	-2
Effet des différentiels de taux courant d'imposition Mère / Fille		
Effet des déficits reportables / pertes fiscales non activées	233	211
Effet de l'intégration fiscal	5	1
Effet des crédits d'impôt imputés sur l'exercice	-5	
TOTAL AUTRES ELEMENTS (C)	**228**	**209**
CHARGE D'IMPOT EFFECTIVEMENT CONSTATEE (A+B+C) = (D)	**1 082**	**423**
Taux effectif d'impôt	**29,16%**	**61,50%**
CONTROLE		
Impôt société constaté	**1 223**	**450**
Impôt différé constaté	**-141**	**-27**
Total (E)	**1 082**	**423**

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

4.5. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

5. Autres informations

5.1. Effectifs

	N	N-1
Effectif moyen employé - Intégration Globale	4	3
Effectif moyen employé - Intégration Proportionnelle	174	165
Total	**178**	**168**
Effectif employé		
Salarié - Intégration Globale	4	3
Salarié - Intégration Proportionnelle	174	165
Sous Total	**178**	**168**
Mise à disposition - Intégration Globale		
Mise à disposition - Intégration Proportionnelle		
Sous Total		
Effectif employé		
Cadres et professions supérieurs - Intégration Globale	4	3
Cadres et professions supérieurs - Intégration Proportionnelle	26	17
Sous Total	**30**	**20**
Techniciens et agents de maîtrise - Intégration Globale	0	0
Techniciens et agents de maîtrise - Intégration Proportionnelle	14	13
Sous Total	**14**	**13**
Employés - Intégration Globale	0	0
Employés - Intégration Proportionnelle	35	37
Sous Total	**35**	**37**
Ouvriers - Intégration Globale	0	0
Ouvriers - Intégration Proportionnelle	99	98
Sous Total	**99**	**98**
Total	**178**	**168**

Les effectifs sont proratisés en fonction du pourcentage d'intérêt pour les sociétés consolidées par intégration proportionnelle.

5.2. Honoraires commissaires aux comptes

- Audit légal 93 K€
- Services Autres que la Certification des Comptes 49 K€

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes est proratisé en fonction du pourcentage d'intérêt pour les sociétés consolidées par intégration proportionnelle.

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

5.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont proratisés en fonction du pourcentage d'intérêt pour les sociétés consolidées par intégration proportionnelle.

5.3.1. *Engagements donnés*

Entité	NATURE	K€
	Néant	
		0

5.3.2. *Dettes garanties par des suretés réelles*

Entité	NATURE	K€
FORESTIS INDUSTRIES	EMPRUNT CREDIT AGRICOLE / PRIVILEGE PRETEUR DE DENIERS	517
MENUISERIES ARIEGEOISES	BPI – REFORCEMENT STRUCTURE FINANCIERE	65
CANOPEE	CREDIT AGRICOLE CHARENTE PERIGORD	23 490
	CREDIT AGRICOLE SUD MEDITERRANEE	
	CREDIT MUTUEL	
	CAISSE D'EPARGNE	
	Nantissement de l'ensemble des actions des sociétés filiales de CANOPE :	
	- FOREST	
	- CFR	
	- MENUISERIES ARIEGEOISE	
	- SAPI	
	- VENDEE FUNERAIRE	
	- BERNIER FRERES	
	- LA QUALITE B	
	- FAMA	
	- JANICK LAURENTIN	
	- SOULEROT	
ABCM	HYPOTHEQUE LEGALE PRETEUR DE DENIERS RANG 1	1 500
		27 567

5.3.3. *Engagements reçus*

Entité	NATURE	K€
MENUISERIES ARIEGEOISES	BPI RENFORCEMENT STRUCTURE FINANCIERE	52
		52

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35

5.4. Tableau des filiales et participations (K€)

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
DOMAINE DU FAY			81,00							
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
BGA	220	-2 817	24,50	642	642			794	24	
BOIS ARIEGEOIS	6 040	281	12,03	440	440			13 998	-970	
CHONOS LUXURY REAL ESTATE	1 000	N/C	22,13	1 000	1 000			N/C	N/C	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Julien DUFFAU
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
81, boulevard Carnot - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 22 47 70 - Fax 05 61 22 04 17
17 rue Duguay-Trouin, 75006 PARIS
Tél. 01 82 83 47 35